



**HAL**  
open science

## Critique du “ complément de phrase ”

François Trouilleux

► **To cite this version:**

François Trouilleux. Critique du “ complément de phrase ”. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2021, 19-1, 10.4000/corela.13003 . hal-03291951

**HAL Id: hal-03291951**

**<https://hal.science/hal-03291951>**

Submitted on 20 Jul 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Critique du « complément de phrase »

François Trouilleux

Université Clermont Auvergne, LRL, F-63000 CLERMONT-FERRAND, FRANCE

### Résumé

*Cet article critique le classement moderne des compléments que la grammaire traditionnelle associait au verbe. A la base de ce classement figurent un test de déplacement et une structure particulière associée à la phrase. On montre que le test ne caractérise pas une classe claire de compléments et on met en question la pertinence de la structure, notamment grâce à un contre-exemple évident. Enfin, on promeut une structure alternative plus simple, basée sur des dépendances et rendue possible par la prise en compte du sens dans le processus de construction.*

### Mots clés

*grammaire scolaire, types de compléments, test de déplacement, structure de la phrase, constituants immédiats, dépendances*

### Abstract

*This article criticizes the modern classification of complements associated to the verb in traditional grammar. The foundations of this classification are a shifting position test and a specific sentence structure. We show that the test does not characterize a clear class of complements and we question the relevance of the structure, in particular thanks to an obvious counter-example. Finally, we promote an alternative, simpler, structure, dependency based and made possible by taking into account meaning in the construction process.*

### Keywords

*school grammar, complement types, shifting position test, sentence structure, immediate constituents, dependencies*

Parmi les innovations qui, de Dubois et Lagane (1973) à Monneret et Poli (2020), sont entrées dans les grammaires et manuels scolaires d'analyse du français, figure en bonne place la définition du complément « circonstanciel » – ou complément « de phrase » – par des propriétés d'effacement et déplacement et une structure particulière, tripartite, de la phrase. En quelques mots, l'idée est de dire que dans la phrase *Mon père lit le soir*, le groupe *le soir* n'est pas un complément du verbe *lit*, mais se rapporte à l'ensemble *Mon père lit*, ce que corrobore la possibilité de supprimer ce groupe ou de le placer en tête de phrase (*Le soir, mon père lit*)<sup>1</sup>. Cet article se propose de mettre en question cette innovation.

---

<sup>1</sup> Dubois et Lagane (1973 : 17) diraient que *Mon père lit* est une « phrase minimale », définie comme « une phrase à laquelle on ne peut plus rien retrancher (car autrement elle cesse d'être une phrase) ».

La section 1, *Etats des lieux*, présente la définition nouvelle des compléments que la tradition associait au verbe, rappelle les définitions de la grammaire traditionnelle, puis évoque les critiques qui en sont faites. Je partirai de la *Terminologie grammaticale* française de 2020 (Monneret et Poli, 2020) et j'évoquerai la grammaire dite scolaire, mais le propos de l'article ne se limite pas à la didactique de la grammaire. L'objectif est bien de mettre en cause les fondements théoriques de cette nouvelle définition.

Cette mise en cause est développée dans les sections 2 et 3. La section 2 fait d'abord le constat de l'inadéquation observationnelle du test de déplacement : la place du complément n'est pas sans effet sur le sens, la classe des compléments « déplaçables » est hétérogène, le test de déplacement est inopérant dans certains contextes. La section 3 interroge ensuite la pertinence de la structure de la phrase à laquelle sont associés les nouveaux compléments, en remontant à ses origines – un choix de formalisation particulier fait par Chomsky (1965) – et en commentant un contre-exemple apparent. Enfin, en m'appuyant sur un logiciel baptisé GR, conçu pour aider à l'étude de la grammaire, qui invite l'utilisateur à construire des structures syntaxiques basées sur des dépendances, je développerai l'idée qu'une structure plus simple peut être adoptée si on veut bien tenir compte du sens des compléments. L'article contribue ainsi, à travers le cas particulier du complément de phrase, aux débats plus généraux sur la définition des fonctions – recours au sens vs commutation vs tests syntaxiques – et sur les représentations de la structure syntaxique – arbres de constituants vs dépendances.

## 1. Etat des lieux

En accord avec le titre de la grammaire de Dubois et Lagane (1973), premier ouvrage grand public à se démarquer de la tradition sur le point en discussion dans cet article, je désignerai par « nouvelle grammaire » l'ensemble des grammaires qui redéfinissent les compléments que la tradition associait au verbe dans le sens présenté dans la section qui suit.

### 1.1. Compléments du verbe et de phrase dans la nouvelle grammaire

La *Terminologie grammaticale* française de 2020 (Monneret et Poli, 2020 : 12) pose les définitions suivantes :

La phrase type (P) est composée de deux éléments : un groupe sujet (GS) et un groupe verbal (GV). On adoptera donc la formule :  $P = GS + GV$ . [...] La phrase peut également comporter un élément apportant des informations complémentaires, non obligatoires : le groupe circonstanciel (GC). La formule complète de la phrase type (les parenthèses indiquant le caractère facultatif du GC) est donc la suivante :  $P = [GS + GV] (+ GC)$ .

La figure 1 donne un exemple de cette analyse.

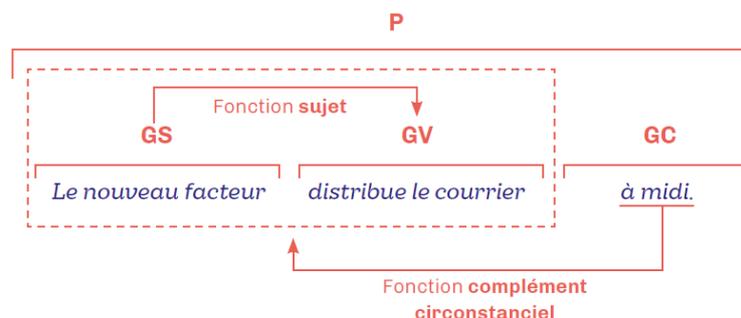


Figure 1. Structure de la phrase dans la nouvelle grammaire, d'après (Monneret et Poli, 2020 : 12)

Quelques pages plus loin les auteurs de la *terminologie grammaticale* définissent le groupe circonstanciel ainsi (p. 17) :

À la différence du complément d'objet du verbe (COD ou COI) **qui est lié au sens du verbe**<sup>2</sup>, le complément circonstanciel **n'entretient aucun rapport de sens nécessaire avec le sens du verbe**. Il donne des informations complémentaires au sujet de l'événement décrit par l'ensemble du groupe sujet et du groupe verbal [GS + GV] : lieu de l'événement, moment de l'événement, cause de l'événement, etc. C'est pour cette raison que le complément circonstanciel est toujours **facultatif** (il peut donc être supprimé sans que l'intégrité de la phrase soit affectée) et qu'il **peut par ailleurs être déplacé dans la phrase**, puisqu'il possède une autonomie par rapport à l'ensemble [GS + GV].

Ce propos est illustré par les variations suivantes :

1. a. Le facteur distribue le courrier à huit heures.
- b. À huit heures, le facteur distribue le courrier.
- c. Le facteur, à huit heures, distribue le courrier.

Puis, le lecteur est invité à remarquer que...

le complément d'objet, **parce qu'il fait partie de la structure GV**, ne peut pas être déplacé en tête de phrase : \**Le courrier le facteur distribue à huit heures* ; \**À Paris, le facteur va* (mais à *Paris* est un groupe circonstanciel (GC) dans la phrase *Le facteur travaille à Paris*, qui se transforme aisément en : *À Paris, le facteur travaille*).

Cette nouvelle analyse des compléments que la tradition associait au verbe se retrouve dans toutes les grammaires et manuels récents (voir par exemple Riegel, 1994 ; Monneret, 1999). Le terme employé est le plus souvent *groupe* ou *complément circonstanciel*, ou *circonstant*, mais on trouve aussi d'autres désignations, notamment *adjoint de la phrase* (Dubois et Lagane, 1973), *complément de P* (Chartrand, 1999), *complément de phrase* (BO, 2015).

Un problème de terminologie se pose : les termes *complément circonstanciel* et *complément du verbe* sont désormais ambigus. Leur sens dans la nouvelle grammaire n'est pas celui qu'ils ont dans la grammaire traditionnelle. Pour éviter autant que possible les équivoques, j'adopte dans cet article les conventions suivantes : 1) je ferai suivre les termes problématique de l'annotation <sup>(GT)</sup> ou <sup>(NV)</sup> pour « grammaire traditionnelle » ou « nouvelle grammaire », 2) dans les sections 3 et 4, qui s'intéressent plus particulièrement à la structure, je désignerai le complément circonstanciel nouveau par le terme *complément de phrase*, comme m'y autorise le *Bulletin officiel* (BO, 2015)<sup>3</sup> – c'est bien au « groupe circonstanciel » défini dans cette section que fait référence le titre de l'article. Dans les citations, le contexte devrait suffire à lever les ambiguïtés.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser la définition de Monneret et Poli (2020) ci-dessus, le complément circonstanciel <sup>(NG)</sup> – ou « complément de phrase » – est caractérisé *d'abord* par ses propriétés syntaxiques. C'est par elles que commencent Riegel *et al.* (1994 : 140) et Chartrand *et al.* (1999 : ch. 13). « Chaque fonction a des caractéristiques qu'on peut mettre en évidence par des manipulations », disent Chartrand *et al.* (1999 : 102). Et si Monneret et Poli (2020) ont l'air de faire dériver les propriétés syntaxiques de la propriété sémantique qui lie ou non le complément au verbe par le sens, ils précisent plus loin (deux fois, p. 18 et 90) : « Lorsque la fonction circonstancielle est reconnue comme telle dans la structure de la phrase, différents types de compléments circonstanciels peuvent être distingués selon leur

---

<sup>2</sup> Dans toutes les citations, c'est moi qui souligne en gras certains termes.

<sup>3</sup> Dans ce *Bulletin officiel*, une équivalence terminologique est postulée : « Les fonctions dans la phrase : sujet de la phrase, prédicat de la phrase (ce qu'on dit du sujet), **complément de phrase ou circonstanciel** ». (p. 243)

sens. » Dans les exercices proposés par Hervé et Picot (2010, p. 31, 35, 41, etc.) pour le CM2, cette hiérarchie se traduit par les consignes « entoure le groupe déplaçable et supprimable s'il y en a un », puis « précise quelle information il apporte à la phrase », dans cet ordre.

Dans la nouvelle grammaire, on étudie la structure d'abord, le sens ensuite. On s'interrogera plus loin sur la nature de cette structure et ce qui la justifie.

## 1.2. Compléments du verbe dans la grammaire traditionnelle

La grammaire traditionnelle proposait pour les phrases de 1 (*Le facteur distribue le courrier à huit heures*, etc.) une analyse en un sens plus simple que celle de la nouvelle grammaire, puisque *le courrier* et *à huit heures* étaient tous les deux analysés comme des compléments du verbe <sup>(GT)</sup>. Cette simplicité était rendue possible par la prise en compte du sens des compléments, l'un étant complément « d'objet », l'autre complément « de temps ».

On a beaucoup reproché à la grammaire traditionnelle de distinguer les compléments du verbe <sup>(GT)</sup> par le sens : objet, temps, lieu, poids, prix, manière, moyen, instrument, but, cause..., typologie réputée impossible à compléter, où le terme « circonstanciel », de façon maladroite, caractérisait l'ensemble des compléments du verbe <sup>(GT)</sup> qui n'étaient pas « d'objet ».

Les méthodes de la grammaire traditionnelle n'étaient cependant pas exclusivement sémantiques. Pour déterminer le type des compléments, on procédait à une commutation avec un interrogatif :

- |   |                                   |             |
|---|-----------------------------------|-------------|
| 2. Il regarde <i>la lune / sa fille</i> . | => Il regarde <i>quoi / qui</i> . | => objet    |
| Il travaille <i>le matin</i> .            | => Il travaille <i>quand</i> .    | => temps    |
| Il va <i>à l'école</i> .                  | => Il va <i>où</i> .              | => lieu     |
| Il pèse <i>cent kilos</i> .               | => Il pèse <i>combien</i> .       | => quantité |
| etc.                                      |                                   |             |

Chervel (1977) appelle cette procédure la méthode des « questions pertinentes ». On la présente souvent comme empruntée à la rhétorique, parce que son inventeur, Beauzée (1767), fait référence à un « vers technique utilisé par les rhéteurs » (t. 2, p. 58), mais cette référence est tout à fait secondaire. Il s'agit bien pour Beauzée d'une analyse *linguistique*, qu'on qualifierait aujourd'hui de *distributionnelle*.

Indubitablement, la méthode des questions pertinentes fait apparaître des catégories que la langue elle-même définit. Pourtant, elle tend à être rejetée en bloc depuis les années 1970. Pour une défense de cette analyse, voir (Trouilleux, 2018).

## 1.3. Critique de la grammaire traditionnelle

### 1.3.1. L'analyse biaisée de Chervel (1977)

La critique la plus virulente, et probablement la plus lourde d'influence, de la grammaire traditionnelle se trouve sans doute dans l'ouvrage que fit paraître André Chervel en 1977 : *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits français. Histoire de la grammaire scolaire*.

Candea et Véron (2019 : 202) le présentent ainsi : « L'ouvrage de référence sur l'histoire de la grammaire scolaire ! Une mine d'explications et d'analyses captivantes ». En conclusion d'une série d'émissions radiophoniques <sup>4</sup>, Hoedt et Piron incluent Chervel parmi les linguistes à qui ils « déclarent leur amour » – « André Chervel, le pourfendeur du mythe de la grammaire scolaire », disent-ils. En ouverture de l'appel à

<sup>4</sup> <https://www.franceinter.fr/emissions/hoedt-et-piron-tu-parles/hoedt-et-piron-tu-parles-25-aout-2019>

communication pour le numéro 2022 de la revue *Scolia*<sup>5</sup>, c'est encore à lui, plus de quarante ans après sa publication, qu'il est fait référence. L'influence de cet ouvrage est indubitablement toujours d'actualité.

Pour la virulence, voici quelques qualificatifs dont Chervel affuble la grammaire scolaire traditionnelle : « un bric-à-brac informe » (p. 96), « un vulgaire exercice scolaire » (p. 178), « une mystification théorique » (p. 191), qui ne sert qu'à « occuper en silence les groupes des différents niveaux » (p. 151). Face à une telle charge, on n'ose plus, depuis les années 1970, avoir recours à des concepts ou méthodes de la grammaire scolaire traditionnelle<sup>6</sup>.

Pourtant, les bases de la thèse de Chervel sont très fragiles. L'idée générale est la suivante :

La grammaire scolaire qui naît avec [le manuel de Lhomond (1780)] trouve dans les *Eléments* sa formule spécifique et offrira, jusqu'à nos jours, à travers une évolution qui n'en remet pas en cause le principe fondamental, un discours sur la langue tout entier orienté vers l'enseignement de l'orthographe. Elle s'oppose désormais comme une entité nettement distincte à la grammaire spéculative, celle qui, depuis deux siècles déjà, prétend porter sur la langue un regard objectif et qui, à l'époque de Lhomond, affinant ses méthodes et multipliant ses observations, a accumulé une masse considérable de connaissances linguistiques, et produit, avec la grammaire générale, une théorie explicative remarquable. (p. 70)

Pour la question des compléments du verbe de la grammaire traditionnelle, le développement peut se résumer par ces extraits :

Dans la grammaire générale, les fonctions sont essentiellement logiques : sujet, attribut, complément (direct et indirect), on n'a pas besoin d'autre chose. C'est cet appareil fonctionnel minimum qu'empruntera la première grammaire scolaire. (p. 155)

Tout va changer précisément lorsque l'école se voit contrainte d'abandonner l'explication par l'ellipse. [...] Le problème, c'est d'éviter que *veille* soit interprété comme un « complément direct » dans *Je l'ai vu la veille de son départ*. Sinon la règle d'accord du participe passé obligerait à accorder *vu* avec *veille* dans *La veille je l'ai vu*. Or la construction est bien « directe », et il n'est plus question de rétablir la préposition<sup>7</sup>. Reste le jeu des questions. Le véritable complément direct est associé à la question *qui ?* ou *quoi ?*. On va appeler désormais « complément circonstanciel » tout complément construit directement ou indirectement, et en relation avec une autre question, par exemple, *quand ?*. Et l'on interdira évidemment l'accord du participe avec le complément circonstanciel, puisque tel est bien le but de cette opération théorique. (p. 173)

Le seul intérêt de ce concept pseudo-grammatical [complément circonstanciel<sup>(GT)</sup>] était d'arracher au complément direct les compléments qui n'entraînaient pas l'accord du participe. (p. 175)

Un peu plus tard, se développera une « nouvelle analyse logique », l'analyse consistant à indiquer la nature de chaque proposition et la fonction qu'elle remplit dans la phrase.

Reste à interpréter le développement de [cette] nouvelle analyse logique. [...] A quel besoin pédagogique répond cette innovation ? A-t-elle encore le moindre rapport avec l'enseignement des règles de l'écriture française ? Apparemment, on est loin de l'orthographe. (p. 208)

---

<sup>5</sup> <https://journals.openedition.org/scolia/1486>

<sup>6</sup> « Même lorsqu'il y a, dans des ouvrages pédagogiques comme ceux d'E. Genouvrier, un travail sur les structures de phrase, on en reste au domaine de la grammaticalité, sans que soient établies des relations avec le sens, **tant la crainte est grande de voir ressurgir les définitions logicosémantiques** », note Combettes (2016).

<sup>7</sup> Ce qui se pratiquait avant : *Je l'ai vu (à) la veille de son départ*.

Effectivement, aucun rapport avec l'orthographe, aurait-on envie de dire. Pourtant, si :

Son seul rôle [à l'analyse logique] est de parfaire l'édifice des fonctions requis par l'application des règles d'orthographe. L'opposition fondamentale entre les compléments directs et les compléments circonstanciels va trouver un reflet exact dans l'opposition entre les subordinées complétives et les subordinées circonstancielle. (p. 209)

Ce dernier paragraphe illustre bien le biais de jugement qui préside en permanence aux analyses de Chervel : de la même manière que celui qui ne connaît que le marteau comme outil tend à tout voir sous la forme d'un clou<sup>8</sup>, Chervel, qui avait écrit quelques années plus tôt avec Blanche-Benveniste un livre prônant une orthographe phonétique (1969), ne voit d'explication que dans la nécessité de l'enseignement de l'orthographe.

Sa thèse est faible car la dichotomie qu'il pose entre « grammaire générale » du XVIII<sup>e</sup> et « grammaire scolaire » des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> n'est dans les faits pas si nette que cela. La partition des noms et des adjectifs, censée être adoptée par Lhomond parce que l'adjectif s'accorde avec le nom (p. 55), était déjà promue par Beauzée (1767) ou Condillac (1775), entre autres, et la question de l'accord est extrêmement secondaire – quand elle n'est pas totalement absente – dans les écrits de ces grammairiens<sup>9</sup>. Le fameux circonstanciel et la méthode des questions pertinentes ont été inventés par Beauzée (1767) sans qu'il soit le moins du monde question d'orthographe. L'hypothèse que ces choix d'analyse soient guidés par la nécessité de l'enseignement de l'orthographe n'est donc pas nécessaire.

Dans un article où il s'interroge sur l'utilité de la grammaire dans l'enseignement, après avoir énuméré les concepts de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique, Wilmet (2016 : 134) écrit : « Franchement, à qui fera-t-on croire que ce dispositif vise exclusivement ou même principalement l'orthographe ? ».

La visée des questions pertinentes et des types sémantiques qu'on leur associe pourrait être tout autre. Il est fort possible que, conceptuellement, la notion de complément soit suffisante en grammaire, mais, pour un novice, dire qui est complément de quoi, dans une phrase, ne va pas tout seul. Demandez à des enfants de quoi *par les cornes* est complément dans *Il a pris le taureau par les cornes*. Bon nombre d'entre eux diront « de *taureau* ». Le moyen le plus direct de leur expliquer que ce groupe est plutôt complément du verbe n'est-il pas de montrer qu'il exprime la *manière* de prendre le taureau ? Confrontés à ce type de problème, on peut penser que les grammairiens pédagogues du XIX<sup>e</sup> siècle ont trouvé dans la méthode des questions pertinentes un outil d'analyse précieux.

On a peut-être eu tort de renoncer à cet outil. A la rentrée 2020, j'ai soumis aux étudiants entrant en licence Sciences du langage un questionnaire de grammaire. A la question « De quoi le groupe à *Marie* est-il complément dans la phrase *Pierre a donné un livre à Marie* ? », 3,3 % (sur 91 réponses) ont choisi la réponse « je ne sais pas du tout », 45,1 % ont choisi « complément du nom *livre* », 51,6 % ont choisi « complément du verbe *a donné* ». On doit pouvoir mieux faire.

---

<sup>8</sup> Voir [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_de\\_l'instrument](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_l'instrument). Autre exemple manifeste de ce biais : l'analyse des conjonctions. Plutôt que ces deux analyses possibles de la conjonction : *On sait / que / la vertu triomphe* (Beauzée, 1767) et *On sait que / la vertu triomphe* (Domergue, 1778), la grammaire scolaire adoptera le découpage *On sait / que la vertu triomphe*. Pourquoi ? « La grammaire scolaire, soucieuse de préparer l'élève à la pratique de la ponctuation, va accrocher la conjonction à la proposition suivante. [...] ainsi justifie-t-elle beaucoup plus facilement l'emploi de la virgule "entre les deux propositions" ». (p. 82) Comment a-t-il pu échapper à Chervel qu'il n'y a pas de virgule dans *On sait que la vertu triomphe* ? Il n'y en a pas non plus forcément avant une relative ou une indéfinie (ex. *Viens quand tu peux*). Si on considère, d'une part, que parmi les subordinées, seules les conjonctives autres que complétives tendent à exiger une virgule, d'autre part, que l'inclusion des subordinants dans la subordinée peut se justifier par des commutations telles que *On sait cela* ou par le fait que le subordinant occupe une fonction dans une relative ou une indéfinie, la thèse de Chervel selon laquelle la pratique de la ponctuation aurait déterminé l'analyse des conjonctions paraît totalement gratuite.

<sup>9</sup> On peut penser que les adjectifs ont dû être séparés des noms en raison de la présence parmi eux du sous-ensemble qui allait devenir nos « déterminants » actuels.

### 1.3.2. Limite des questions pertinentes

Le système des questions pertinentes trouve une première limite dans le fait que, les mots interrogatifs simples étant en nombre très réduit, les questions se forment souvent via des *syntagmes* interrogatifs : *avec qui, dans quelle mesure*, etc. La multiplicité des prépositions, conjonctions et locutions prépositionnelles ou conjonctives entraîne alors la multiplicité des types de compléments. Voir dans (Trouilleux, 2018) une proposition de réponse à ce problème.

En français, une autre limite de la méthode des questions pertinentes, qui intéressera plus particulièrement la discussion du présent article, concerne les compléments de lieu. Chervel (1977 : 179) en parle ainsi :

Un professeur du lycée Condorcet <sup>10</sup> souligne la différence de fonctionnement entre « Je vais à Lyon » et « Mon père est tombé malade à Lyon ». Faisant à juste titre remarquer que dans le premier cas *Lyon* n'est pas une « circonstance » mais bien le but même de l'action, son « objet », il propose de réserver la qualification de *circonstanciel* aux phrases (second exemple) où « l'indication qu'il donne est en quelque façon *accessoire* par rapport à l'action ou à l'état exprimé par le verbe ». En bonne logique, il fallait opposer, montrait l'auteur, des compléments indirects de lieu à des compléments circonstanciels de lieu, et refuser à la question *où ?* sa fonction discriminante. On ne le suivra pas : le système des questions pertinentes est à la base de la grammaire scolaire.

Il y a deux dimensions dans ce discours. L'une est terminologique : le mot « circonstance » ne va pas bien pour ce complément. Elle n'est pas sans intérêt puisque la terminologie amène à des confusions, mais elle est clairement secondaire par rapport à la question de fond, qui est double. D'une part, on ne voit pas pourquoi l'échec à distinguer ces deux compléments devrait enlever à la question *où ?* toute fonction discriminante – ne permet-elle pas, en complémentarité avec la question, *quoi ?*, de distinguer les compléments de *Elle va à Orléans* et *Elle pense à Camille ?* D'autre part, on peut remarquer que Beauzée (1767, t. 2, p. 61-62), en s'appuyant sur les interrogatifs latins *ubi, unde, qua* et *quo*, distinguait les lieux *de la scène, de départ, de passage* et *de tendance*. Si on élargit un peu le champ de vision en observant d'autres langues, on voit alors que cette absence de distinction dans la forme des compléments de lieu que j'appellerais de *situation* (= de la scène) et de *destination* (= de tendance) est le résultat d'une tendance à l'économie dans l'évolution du français. Le français ne distingue le plus souvent plus dans la forme de l'expression de ce que le latin distinguait par des lexèmes (*ubi / quo*) ou des cas différents (p. ex. *in* + ablatif indiquait une situation, *in* + accusatif, une destination). Ce n'est pas suffisant pour remettre en cause toute la méthode des questions pertinentes. Il faut simplement avoir à l'esprit que cette méthode ne couvre peut-être pas tous les cas ; l'économie de forme n'annule pas la distinction conceptuelle entre situation et destination <sup>11</sup>.

### 1.3.3. Absence supposée du groupe verbal dans la grammaire traditionnelle

Les règles de réécriture des grammaires formelles syntagmatiques ont mis en avant le concept de groupe verbal. Toutes contiennent une règle de la forme *Phrase* → *SN + SV*, ou équivalente.

Quand ils présentent le concept de groupe verbal, Riegel *et al.* (1994 : 140) notent :

L'unité fonctionnelle de ce constituant obligatoire de la phrase de base n'est pas reconnue par les grammaires traditionnelles.

---

<sup>10</sup> L. PEINE, *Notes sur l'analyse grammaticale et logique*, 1898, Bulletin de la Société amicale des professeurs élémentaires de Paris et des départements, p. 15 et 22. C'est le professeur aixois Beaumarchey qui a montré le premier la nécessité de cette distinction (*Analyse du discours*, Aix, 1847, p. 17). [Note de Chervel]

<sup>11</sup> L'absence de distinction formelle entre lieu de destination et de situation n'est pas totale en français : les compléments de lieu de *Il part pour Paris* ou *Il va jusqu'à Paris* sont des compléments de destination marqués. Même en restant dans le système des formes du français, la distinction est pertinente.

En effet, la grammaire traditionnelle analyserait la phrase suivante comme une séquence sujet + verbe + trois compléments du verbe (exemple de Marchand *et al.*, 1973) :

3. Le boxeur porte un coup à son adversaire à la première reprise.  
*sujet / verbe / COD / COI / c. de temps*

On peut bien dire qu'il n'y a pas là de groupe verbal, mais c'est ne pas tenir compte du fait que dans la grammaire traditionnelle, comme dans la nouvelle, un mot et ses compléments, *par définition*, forment un groupe. Autrement dit, le concept de groupe verbal n'est pas incompatible avec l'analyse de la grammaire traditionnelle et on peut représenter celle-ci par le schéma en haut de la figure 2. Si on la compare avec l'analyse de la nouvelle grammaire, en bas sur la figure 2, on voit que ce que la grammaire traditionnelle ne reconnaît pas, ce n'est pas tant le groupe verbal, c'est le complément de phrase. En focalisant le problème sur la définition du groupe verbal, Riegel *et al.* (1994) voient mal quel est l'enjeu du débat entre nouvelle grammaire et grammaire traditionnelle. Le problème, c'est le complément de phrase.

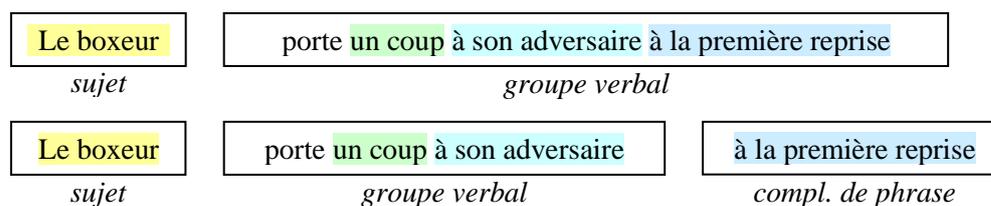


Figure 2. La phrase selon la grammaire traditionnelle (possiblement, en haut) ou nouvelle (en bas)

Il est à noter qu'on retrouve le même biais de présentation dans le débat autour de l'introduction de la notion de « prédicat » dans la grammaire scolaire. Pour justifier cette notion pour l'enseignement, ses défenseurs ne manquent pas d'invoquer son ancienneté, de Platon et Aristote – cités par Lachet et Roig (2020 : 18-19) – à la *Grammaire générale et raisonnée de Port Royal* (1660) ou Noël et Chapsal (1823) – cités par Deschелlette *et al.* (2017). Le problème est que si tous ces auteurs avaient bien un concept analogue à celui du prédicat de la nouvelle grammaire, il recouvrirait plus le groupe formé par le verbe et ses compléments dans la grammaire traditionnelle que celui de la nouvelle grammaire. Le constituant qui devrait faire débat, c'est moins le prédicat que le complément de phrase.

## 2. Inadéquation observationnelle du test de déplacement

Le test de déplacement est un critère essentiel de définition du complément circonstanciel nouveau. Cette section rassemble en trois parties les observations, souvent bien connues, qui montrent son inadéquation.

### 2.1. La place du complément n'est pas sans effet sur le sens

Lorsqu'ils expliquent que « à Paris est un groupe circonstanciel (GC) dans la phrase *Le facteur travaille à Paris*, qui se transforme aisément en : *À Paris, le facteur travaille* », Monneret et Poli (2020 : 17) précisent en note de bas de page :

Les deux phrases sont syntaxiquement correctes mais **se distinguent par une nuance de sens** : la phrase *À Paris, le facteur travaille* répond à la question « Que fait le facteur à Paris ? » tandis que la phrase *Le facteur travaille à Paris* répond à la question « Où le facteur travaille-t-il ? ».

S'il y a une nuance de sens, les deux compléments sont-ils bien les mêmes ? L'un peut-il justifier l'analyse de l'autre ?

Au chapitre où sont analysés les problèmes posés par l'opposition entre compléments du verbe<sup>(NG)</sup> et compléments circonstanciels<sup>(NG)</sup> et / ou de phrase, Béguelin (2000 : 144) note :

Appliquée à un circonstant<sup>[NG]</sup>, la permutation ne donne pas non plus de résultats probants : elle engendre, en pareil cas, des effets sémantiques qui concernent la structure informationnelle de l'énoncé. Ainsi, comme l'observent à juste titre mais sans en tirer toutes les conséquences, Mauffrey, Cohen & Lilti (1988 : 94), il n'y a pas équivalence sémantique entre 4a et 4b :

4. a. Il mange à la maison. (= « Il prend ses repas à la maison »)
- b. A la maison, il mange. (= « Il reprend de l'appétit à la maison »)

Or il peut sembler délicat, voire contre-productif d'un point de vue didactique, de mettre cette différence entre parenthèses dans les cours de grammaire, en faisant comme si le déplacement de tels compléments demeurerait sans effet sur le sens.

Wilmot (2007 : 238) définit une typologie à sept classes pour les compléments que la tradition associait au verbe : deux types de « compléments du verbe » et cinq types de « compléments de la prédication » (CP). Pour la question qui nous occupe ici, on observera qu'il analyse les compléments de 4a et 4b comme de deux types différents : l'un est « intrapredicatif » (CP2), l'autre est « extrapredicatif » (CP3). Le critère qui caractérise les compléments intrapredicatifs est qu'ils tombent sous la portée de la négation. Si on compare les phrases suivantes, on voit que 5a ne correspond pas à 5b :

5. a. Le facteur ne distribue pas le courrier à huit heures. (Il le distribue à un autre moment.)
- b. A huit heures, le facteur ne distribue pas le courrier. (Il fait autre chose.)
- c. Le facteur ne distribue pas le courrier, à huit heures. (Il fait autre chose.)

En revanche, 5b correspond à 5c, phrase où le complément à *huit heures* est détaché par la virgule et l'intonation. De même, 4b ci-dessus ne correspond pas à 4a mais à *Il mange, à la maison*.

La fonction du groupe verbal étant d'être le prédicat, parler d'un complément « intrapredicatif » revient à dire qu'il est *dans* le groupe verbal.

Signalons que dans une discussion « pour aller plus loin », Monneret et Poli (2020 : 92-93) évoquent le problème posé dans cette section et précisent qu'il conviendrait d'envisager « un “complément circonstanciel du verbe”, par opposition au complément circonstanciel, qui est un ajout à la phrase ». Le problème est que selon cette nouvelle analyse le complément à *huit heures* de leur phrase de départ (1a ci-dessus) serait plutôt un « complément circonstanciel du verbe ».

## 2.2. La classe des compléments « déplaçables » est hétérogène

Le test de déplacement du complément est loin de définir une classe homogène. La frontière du « groupe circonstanciel »<sup>(NG)</sup> caractérisé par sa mobilité n'est nette ni par rapport à la classe supposée des compléments du verbe<sup>(NG)</sup>, ni par rapport aux compléments qu'on considère comme se rapportant à l'énonciation.

### 2.2.1. Des compléments du verbe déplaçables

Premier problème d'homogénéité : on remarquera que des « compléments du verbe »<sup>(NG)</sup> peuvent se trouver en tête de phrase. Les nouvelles grammaires en donnent elles-mêmes des exemples :

6. J'ai offert une reproduction à mon père. A ma mère, j'ai donné des disques.  
(Chartrand *et al.*, 1999 : 111)

Cependant, il s'agirait là d'une sorte d'exception : « Il y a des cas où le complément indirect du verbe est placé à gauche du verbe **pour marquer un lien avec la phrase qui précède** », précisent Chartrand *et al.* (1999). On retrouve la même idée chez Marchand *et al.* (1973 : 43) : « En revanche, on ne peut pas dire à

**moins qu'une autre phrase complète l'information** \*A ses parents il obéit ou \*A Pierre on donne un livre. »

L'exception caractérisée ici affaiblit sensiblement la pertinence du test de déplacement, car en toute rigueur, le « groupe circonstanciel »<sup>(NG)</sup> devrait être défini comme « celui qui se déplace sans qu'il marque nécessairement un lien avec la phrase précédente ». Cela veut dire que dans l'exemple qui suit, on doit faire abstraction du contexte du complément souligné :

7. Le facteur prend son service à sept heures. A huit heures, il distribue le courrier.

Plus grave, il n'est pas certain que la condition qui caractérise ici cette exception (le lien avec la phrase qui précède) soit une condition nécessaire au placement d'un « complément du verbe »<sup>(NG)</sup> en tête de phrase. Voyez par exemple :

8. De ce que les traces primitives de l'homme se rencontrent dans presque toutes les parties de la terre, nous devons conclure à son ubiquité mais non à son universalité.

9. De la grande rosace de la cathédrale d'Amiens, chère à Ruskin, une pierre est tombée sur le perron.  
(Fénéon, texte complet)

Dans la mesure où ils sont liés au sens du verbe<sup>12</sup>, les deux compléments soulignés ici doivent plutôt être considérés comme des « compléments du verbe »<sup>(NG)</sup>. Or ils sont en tête de phrase. Il est vrai que ces compléments ne sont pas exactement du même type que le complément de l'exemple 6 : ils dénotent l'origine quand celui de 6 dénote un destinataire. Faudrait-il tenir compte de ce paramètre et distinguer des possibilités de déplacement différentes pour différents types de « compléments du verbe »<sup>(NG)</sup> ?

La nouvelle grammaire le fait en concédant, sous conditions, la possibilité de déplacement des compléments d'objet indirects, et en montrant comme absolument impossibles à déplacer les compléments d'objet direct et les compléments de destination. Ce sont eux qu'on donne toujours en exemple (voir plus haut : \*Le courrier le facteur distribue à huit heures ; \*À Paris, le facteur va).

De nombreux linguistes, en particulier ceux qui sont attachés à l'étude de la langue parlée, ont fait observer que le placement en tête de phrase du complément d'objet était possible. Voir par exemple Béguelin *et al.* (2000 : 96, 155), qui citent *En somme, Crans-Montana, j'aime beaucoup ; Treize ans, elle avait* (Giono, cité par Blanche-Benveniste) ; *Un grand troupeau de pleurnicheurs, ils formaient* (Céline), etc. Les auteurs font observer que dans ces types de cas, il y a un découpage et une intonation particulière, encore une exception à ajouter à la définition du complément de phrase par recours au test de déplacement.

Les données sur la non-mobilité des « compléments du verbe »<sup>(NG)</sup> semblent donc contradictoires ou du moins difficiles à cerner exactement. Cette supposée caractéristique ne permet pas de les distinguer clairement des « compléments circonstanciels »<sup>(NG)</sup>.

### 2.2.2. Des compléments « représentationnels » et « interpersonnels » déplaçables

A supposer que le déplacement des compléments du verbe<sup>(NG)</sup> soit soumis à des conditions bien identifiées ou vecteur d'effets qui les distinguent des compléments circonstanciels<sup>(NG)</sup>, on n'aura pas démontré que la classe des compléments circonstanciels<sup>(NG)</sup> est homogène.

Dans leur étude sur les compléments adverbiaux, Dik *et al.* (1990 : 27) distinguent deux grandes classes de compléments : ceux du niveau « représentationnel », qui décrit la situation réelle ou imaginaire à laquelle le

---

<sup>12</sup> Voir plus haut (§ 1.1) la définition de Monneret et Poli (2020). L'existence d'une prémisse est nécessaire pour que le verbe *conclure* ait le sens de « déduire », comme dans 8. L'existence d'un point d'origine semble nécessaire au sens de *tomber*. Dans ses exercices, Monneret (1999 : 205) analyse *du bateau* dans *Certains spectateurs l'ont vu tomber du bateau* comme un complément du verbe<sup>(NG)</sup> pour l'interprétation où ce groupe prépositionnel dénote l'origine de la chute.

locuteur fait référence, et ceux du niveau « interpersonnel », qui, lui, a trait à « la façon qu'a le locuteur de présenter à son interlocuteur l'information sur la situation dont il parle ». Chacun des deux niveaux se divise en deux sous-types :

- niveau représentationnel :
  - o satellites du prédicat
  - o satellites de la prédication
- niveau interpersonnel :
  - o satellites de la proposition
  - o satellites illocutoires

Les compléments du verbe <sup>(NG)</sup> et les compléments circonstanciels <sup>(NG)</sup> tels que *à huit heures* dans (1) correspondent aux sous-types du niveau représentationnel. Le problème que je veux signaler ici est que le test de déplacement en lui-même caractérise aussi bien les compléments du niveau interpersonnel que les « satellites de la prédication » (= compléments circonstanciels <sup>(NG)</sup>). Voici un exemple avec un « satellite de la proposition » :

10. a. La réunion est apparemment annulée.
- b. La réunion est annulée, apparemment.
- c. Apparemment, la réunion est annulée

Si on admet la pertinence du classement de Dik *et al.* (1990), on voit que le test de déplacement seul ne définit pas une classe homogène <sup>13</sup>.

A nouveau, signalons que Monneret et Poli (2020 : 99-100) attirent l'attention, dans une section « pour aller plus loin », sur l'existence de compléments remplissant des « fonctions énonciatives » et « textuelles », c'est-à-dire à peu près les interpersonnels de Dik *et al.* (1990). Dans leur propos, ces compléments semblent à la fois hors de la phrase et dans la phrase :

La grammaire scolaire, **parce qu'elle est principalement une grammaire de la phrase**, accorde généralement peu de place aux plans d'analyse énonciatif et textuel. Il existe cependant un certain nombre de mots ou de propositions dont le rôle est inexplicable sans recours à ces plans d'analyse et qui doivent être pris en compte **parce qu'ils apparaissent dans les phrases**.

Dans un programme qui prendrait en compte l'énonciation comme plan d'analyse, et définirait des compléments qui s'y rattachent, l'usage du test de déplacement comme premier critère serait contre-productif car il regrouperait dans une même classe des compléments relevant de deux plans d'analyse différents.

### 2.3. Le test de déplacement est inopérant dans certains contextes

Troisième inadéquation du test de déplacement : il est inopérant dans certains contextes.

Les compléments des verbes <sup>(GT)</sup> au participe ou à l'infinitif ne peuvent pas se déplacer. Dans la phrase suivante, le complément *à huit heures* se rapporte au verbe *distribuer*, on doit comprendre que huit heures est l'heure de distribution souhaitée par la mairie :

11. La mairie a demandé au facteur de distribuer le courrier à huit heures.

---

<sup>13</sup> Dik *et al.* (1990) évoquent bien les possibilités de déplacement ou non qui distinguent les deux types de satellites du niveau représentationnel, mais ils le font *après* avoir défini les niveaux représentationnel et interpersonnel. L'idée que la définition « syntaxique » puisse être première ne résiste pas à l'analyse.

On ne peut pas déplacer ce complément en préservant l'interprétation de la phrase. Une phrase avec le même complément en tête (*A huit heures, la mairie a demandé au facteur de distribuer le courrier*) veut dire que huit heures est l'heure de la demande et non l'heure de la distribution du courrier.

Je peux témoigner qu'il n'est pas rare que les étudiants de L1 SDL auxquels je donne des exercices d'analyse syntaxique soient induits en erreur dans ce genre de situation. Par exemple, pour la phrase suivante, au lieu d'analyser le complément souligné comme complément<sup>(GT)</sup> de *posant*, on l'analyse comme un complément<sup>(GT)</sup> de *a rivé*, sous prétexte qu'on peut le placer en tête de phrase :

12. La mairie a rivé le clou aux champions du champignon en posant des bandes rugueuses à l'entrée de la ville.

On peut retrouver l'objection faite ici dans (Goosse, 2008 : §312b).

Les défenseurs du test de déplacement diront qu'un groupe dont le noyau est un infinitif ou un participe, tel que le gérondif *en posant des bandes rugueuses à l'entrée de la ville* dans 12, résulte de la transformation d'une proposition normale (ici *La mairie a posé des bandes rugueuses à l'entrée de la ville*) qui aurait subi un ou plusieurs effacement(s) et que c'est au niveau de cette proposition normale qu'il faut envisager le test de déplacement (voir Béguelin *et al.*, 2000 : 103). On doit pouvoir envisager les choses de façon plus simple.

### 3. Inadéquation de la structure [GN + GV] (+ GC)

Après l'évaluation du test de déplacement dans la section précédente, cette partie interroge la pertinence de la structure que la nouvelle grammaire associe à la phrase. Monneret et Poli (2020) la notent [GS + GV] + (GC). C'est cette structure qui vaut au complément circonstanciel nouveau d'être appelé par certains « complément de phrase », terme que j'adopterai dans cette section, puisqu'elle porte sur la structure.

#### 3.1. Aux origines du complément de phrase

Le premier manuel scolaire à avoir promu en France la structure de la phrase avec complément de phrase est celui de Marchand *et al.* (1973). Au chapitre sur « le groupe du nom constituant du groupe du verbe », la nouvelle structure est présentée, pour la première fois dans le manuel, en ces termes :

Aucune indication de forme ne permet d'opposer *Mon père lit le journal* et *Mon père lit le soir*. Pourtant ces deux phrases sont de structure différente puisqu'on peut dire *Le journal est lu par mon père*, et non : *\*Le soir est lu par mon père*. (p. 40)

Les deux structures en question sont représentées figure 3<sup>14</sup>.

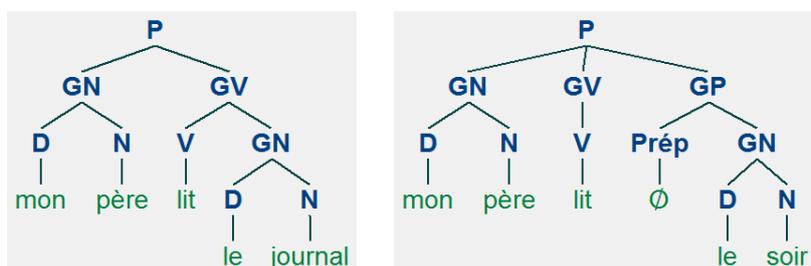


Figure 3. Deux structures opposant deux phrases de même forme apparente.

Il faut remarquer que la différence de structure est ici justifiée par la possibilité ou non d'une *transformation passive*. Le concept vient des premiers travaux de Chomsky (1957). Spécifiquement, la nécessité d'une différence de structure, pour des phrases permettant ou non de dériver une phrase passive, telles que ci-

<sup>14</sup> Marchand *et al.* (1973) analysent *le soir* comme un groupe prépositionnel avec ellipse de la préposition, comme on le faisait au temps de Noël et Chapsal (1823). Cela n'a aucune incidence sur la discussion.

dessus, semble avoir été évoquée pour la première fois par Chomsky dans *Aspects de la théorie syntaxique* (1965)<sup>15</sup>. En quelques mots, l'idée est que les verbes sont sous-catégorisés par référence aux constituants qui se trouvent dans leur contexte (p. ex. un verbe transitif comme *manger* se caractérise par un syntagme nominal après lui, un verbe attributif comme *devenir* par un adjectif, etc.) et pour que le contexte puisse être limité aux syntagmes pertinents, on adopte, d'une part, une structure qui permettra de placer *dans le groupe verbal* les constituants pertinents et *hors du groupe verbal* les constituants non pertinents pour la sous-catégorisation du verbe, d'autre part, un « principe de sous-catégorisation strictement locale » qui justifie cette structure<sup>16</sup> (Chomsky, 1965 : 93-106).

Aux origines de la structure qui nous occupe, il y a donc fondamentalement deux choses :

- l'hypothèse que les phrases sont générées par des transformations,
- un choix de notation des informations de sous-catégorisation verbale.

Concernant le choix de notation, on peut se demander si un autre formalisme n'aurait pas rendu la structure inutile. Peut-être l'introduction de symboles ayant trait au sens des expressions (p. ex. *objet, lieu, temps...*) pourrait-elle se révéler plus efficace et pertinente que le fait de ne faire référence qu'à la *forme* des compléments (SN, SP...).

Quant aux transformations, ou aux « déplacements » qui leur ont succédé dans les théories chomskyennes, on est en droit de les trouver artificiels et de penser que si *Mon père lit le journal* et *Le journal est lu par mon père* peuvent décrire la même réalité, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'une des deux phrases doive être dérivée de l'autre.

### 3.2. Quand le complément de phrase est dans le groupe verbal

#### 3.2.1. Exposé du problème

Le modèle qui produit les arbres d'analyse de la figure 3, ou les boîtes des figures 1 et 2, est l'analyse en constituants immédiats (ACI). Dans ce cadre, il y a un côté séduisant à constater que symétriquement à l'arbre de droite de la figure 3, on peut produire l'arbre de la figure 4 pour la phrase *Le soir, mon père lit le journal*.

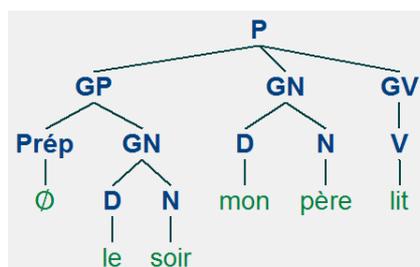


Figure 4. Arbre avec complément antéposé.

Quand *le soir* est en tête de phrase, difficile de le mettre dans le GV. Cela pourrait être la preuve qu'il n'en fait pas partie. « [Le complément circonstanciel] peut être déplacé dans la phrase, puisqu'il possède une autonomie par rapport à l'ensemble [GS + GV] », disent Monneret et Poli (2020).

<sup>15</sup> « Cette observation suggère que nous modifions « légèrement les premières règles de la [grammaire de] base », écrit Chomsky (1965 : 101) sans faire référence au fait que cette analyse ait été proposée par lui ou d'autres auparavant.

<sup>16</sup> « Grâce au principe de « sous-catégorisation strictement locale », nous savons que certaines catégories doivent être intérieures au SV, et d'autres lui être extérieures. » (Chomsky, 1965 : 105)

Le problème, avec cet argument, c'est qu'on peut lui opposer l'observation inverse où un « complément de phrase » se trouve apparemment dans le groupe verbal :

13. Jean-Marc Ancel, professeur de musique, a présenté samedi quatre de ses élèves au concours organisé par l'école de musique de Saint-Dié.

Les nouvelles grammaires signalent en général ce genre de cas, mais tendent à en faire une exception, en détachant bien le complément de phrase par des virgules. P. ex. Chartrand *et al.* (1999) évoquent cette possibilité mais comme une position particulière du complément *du verbe*<sup>(NG)</sup>. Les phrases illustratrices sont *Fabrice a trouvé, chez le disquaire, la partition qu'il cherchait* (p. 109) et *Les élèves réfléchissaient, ce matin, à la mise en scène du spectacle* (p. 111), avec virgules. De façon significative, quand ces auteurs parlent de la mobilité du complément de phrase (p. 105), ils ne montrent pas que celui-ci peut venir entre le verbe et un complément d'objet ou autre complément essentiel.

Il faut se rendre à l'évidence : la place du complément de temps *samedi* dans la phrase 13 n'a rien d'exceptionnel et n'implique aucune marque intonative ou effet discursif particulier. Un complément de phrase, censé être hors du groupe verbal, *peut* être dans le groupe verbal.

### 3.2.2. Solutions dans le cadre de l'ACI

Les adeptes de l'ACI peuvent invoquer deux types de réponse au problème soulevé ici.

La première est celle qui transparait dans la présentation de Chartrand *et al.* (1999) : le groupe verbal peut tout simplement être discontinu. De fait, la possibilité qu'il y ait des constituants discontinus est reconnue dans l'ACI. Il faut cependant noter qu'ils sont depuis toujours un problème pour la théorie et que Wells, (1947 : 104) recommande « d'étendre le système des constituants immédiats autant que possible sur la base de deux constituants immédiats consécutifs pour chaque constituant ».

L'autre réponse consiste à présenter l'ACI comme indépendante de l'ordre linéaire des constituants<sup>17</sup>. Ainsi, pour la phrase de la figure 4, Marchand *et al.* (1973 : 45) ou Monneret (1999 : 192) donneraient l'arbre de droite de la figure 3. Dans ces conditions, pour ces auteurs, l'arbre de la phrase 13 sera celui de *Jean-Marc Ancel, professeur de musique, a présenté quatre de ses élèves au concours organisé par l'école de musique de Saint-Dié samedi*<sup>18</sup>.

Cette idée que l'ordre des constituants ne serait pas pertinent pour la structure en arbre est suspecte. D'une part, on peut se demander dans quelle mesure il n'y a pas une contradiction à utiliser en même temps un test de déplacement et une théorie de la structure qui serait indifférente à l'ordre des mots. D'autre part, cette supposée indifférence de l'ACI à l'ordre des mots semble être un dévoiement récent de la théorie. En 1985, Gazdar *et al.* ont inventé un modèle de grammaire computationnelle, *GPSG*, qui pour la première fois dissociait dominance et linéarité. Cela suggère que l'ACI, par défaut, se soucie ou se souciait bien de l'ordre des mots. Si elle ne s'en soucie parfois plus, il faudrait dire clairement dans quels cas.

### 3.2.3. Une analyse dans le sens de la grammaire traditionnelle

Dans la mesure où une phrase telle que 13 amène à introduire des distorsions dans la théorie de l'analyse en constituants immédiats, on peut considérer qu'elle fournit un contre-exemple à la théorie de la structure caractérisant le complément de phrase.

---

<sup>17</sup> Soutet (1995 : 308) : « L'ACI n'est pas davantage en mesure de rendre compte de la projection de l'ordre structural sur l'ordre linéaire. » Monneret (1999 : 192) : « Puisque l'ACI ne prend pas en compte le problème de la projection de l'ordre structural sur l'ordre linéaire, nous pouvons fort bien donner le constituant SP en troisième position (*i.e.* à droite dans une représentation sous forme d'arbre syntagmatique) alors qu'il est placé en tête de phrase. »

<sup>18</sup> Il ne s'agirait pas d'un arbre où *samedi* serait complément<sup>(GT)</sup> de *organisé*, mais d'un arbre où le GV s'arrêterait à *Saint-Dié*, et où *samedi* serait complément de phrase, lecture totalement artificielle pour cette séquence. Pour éviter cette ambiguïté, certains diront que l'arbre pertinent est celui où *samedi* serait en tête de phrase.

Un autre argument, à partir de l'exemple 13, peut être avancé pour rejeter cette structure. Il est probable que ce qui détermine la place des trois compléments du verbe <sup>(GT)</sup> dans la phrase 13, c'est (en grande partie) leur longueur relative, du plus petit au plus grand :

samedi  
 quatre de ses élèves  
 au concours organisé par l'école de musique de Saint-Dié

C'est un fait bien connu que la longueur des expressions a une incidence sur l'ordre des mots. C'est peut-être une propriété *ad hoc* du formalisme, mais dans GPSG, les relations de précédence linéaire s'exprimaient *entre constituants d'un même constituant*. L'idée qu'il faut exprimer d'une certaine manière une relation d'ordre entre les trois compléments du verbe <sup>(GT)</sup> de la phrase 13 suggère qu'il faut les considérer au même niveau, comme le faisait la grammaire traditionnelle.

#### 4. Pour une autre structure et un autre processus

En linguistique, on trouve une alternative à l'analyse en constituants immédiats dans les analyses en termes de dépendances (Tesnière, 1959 ; Martinet, 1979 ; Mel'čuk, 1988). Cette section finale met en perspective les critiques qui précèdent avec cette tradition. Pour ce faire, je présenterai d'abord un jeu interactif d'analyse syntaxique, qui servira de base à la discussion, puis je discuterai de la nature des ambiguïtés dont la structure [GS + GV] (+ GC) est censée rendre compte et de la place à accorder au sens dans la structure.

##### 4.1. GR – groupe et rattache

GR (*groupe et rattache*) est un jeu interactif qui vise à soutenir l'étude de la grammaire du français. Son développement n'est pas terminé, mais une première version, limitée à des phrases sans subordonnées, est opérationnelle. Le lecteur est invité à la tester, à l'adresse [gr.19c.fr](http://gr.19c.fr). Des mots ou groupes de mots sont distribués un à un ; l'utilisateur doit les arranger de façon appropriée en utilisant quelques touches du clavier.

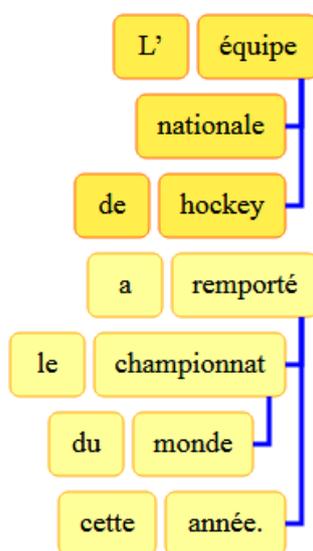


Figure 5. Analyse d'une phrase dans GR.

La figure 5 ci-dessus montre l'analyse finale d'une phrase. Elle est divisée en sept groupes, les traits bleus indiquent une relation « complément-de », les deux teintes distinguent le groupe nominal sujet et le groupe verbal.

Cette représentation et ce jeu posent de multiples questions, aussi bien sur le plan linguistique que didactique, pour lesquelles je renvoie le lecteur à (Trouilleux, 2021). La problématique générale est de

s'interroger sur le processus de compréhension / analyse (le jeu n'a rien à dire sur le processus de production / génération). Mon propos, en invitant le lecteur à tester ce jeu dans le cadre de cet article, est de mettre en discussion seulement deux points : l'absence de représentation spécifique du complément de phrase dans cette structure et la part à accorder au sens dans la structure.

#### 4.2. Des ambiguïtés structurelles ou sémantiques ?

On voit sur la figure 5 que le groupe *cette année*, complément de phrase pour la nouvelle grammaire, est rattaché au verbe, comme dans la grammaire traditionnelle. Dans GR, les deux phrases de la figure 3 (*Mon père lit le journal* et *Mon père lit le soir*) reçoivent la même structure. Et une phrase comme *Pierre attend la nuit* ne reçoit qu'une seule représentation structurelle, malgré son ambiguïté. Comment défendre cette analyse ?

D'un côté, on admet des ambiguïtés sémantiques : *Il n'aime pas les avocats*. A ma connaissance, personne n'assigne deux structures à cette phrase pour rendre compte du fait que le nom *avocat* peut se comprendre comme désignant une personne ou un fruit.

D'un autre côté, il y a des ambiguïtés qui sont clairement structurelles. Dans la phrase suivante, le groupe *du bateau* peut se rattacher à *ont vu* ou à *tomber* :

14. Certains spectateurs l'ont vu tomber du bateau.

Le jeu GR rend compte de cette ambiguïté en liant le groupe *du bateau* à l'un ou l'autre verbe. C'est une ambiguïté de *rattachement*<sup>19</sup>.

L'ambiguïté de *Pierre attend la nuit* est d'un type intermédiaire entre ces deux types d'ambiguïté. Le nom *nuit* n'est pas ambigu comme l'est *avocat*, mais dans *Pierre attend la nuit*, le groupe *la nuit* dénote tantôt l'objet de l'attente, tantôt le moment de l'attente, ambiguïté qu'on pourrait appeler ambiguïté sur le *type sémantique du complément*.

Les termes *rattachement* et *type sémantique* permettent de bien distinguer les deux aspects fondamentaux d'une « fonction » – disons au sens de Martinet (1979) – telle qu'on l'observe dans un énoncé particulier : le point d'incidence de la relation et le signifié qu'on lui associe.

La structure [GN + GV] (+ GC) est un procédé qui vise à ramener l'ambiguïté sur le type sémantique du complément à une ambiguïté de rattachement. Avec le bloc [GN + GV], on invente un nouvel objet auquel *rattacher* le complément (voir le cadre en pointillés sur la figure 1). La progression pédagogique des exercices de Monneret (1999 : 205-209), reprise dans Monneret et Poli (2020), témoigne de ce raisonnement. Premièrement, on présente un exemple qui combine les deux ambiguïtés :

15. Pierre joue à lancer la balle dans la cour.

Dans un sens de la phrase, le complément se rattache à *joue* et est de type « situation », dans l'autre, il se rattache à *lancer* et est de type « destination ». Deuxièmement, on convoque un exemple où ne se manifeste qu'une ambiguïté de rattachement : l'exemple 14 ci-dessus, où *du bateau* dénote un lieu d'origine dans les deux interprétations. Troisièmement, on propose à l'analyse des exemples qui ne présentent que des ambiguïtés sur le type sémantique du complément, du type *Pierre attend la nuit*. La combinaison des deux ambiguïtés dans la phrase de départ (15) a servi à les confondre.

La thèse défendue ici est qu'une différence dans le type sémantique des compléments du verbe<sup>(GT)</sup> ne doit pas nécessairement induire une différence de structure. Il est entendu que dans les deux interprétations de

---

<sup>19</sup> L'expression « se rattacher à *ont vu* » serait une formulation abusive dans la nouvelle grammaire, car dans le sens où le syntagme *du bateau* dénote le lieu à partir duquel la chute a été observée, celui-ci n'est pas complément du verbe<sup>(NG)</sup> *ont vu*. L'adoption de la structure [GS + GV] (+ GC) rend compliquée l'expression des rattachements.

*Pierre attend la nuit*, le groupe *la nuit* n'entre pas dans la phrase par la même règle pour l'une ou l'autre interprétation, mais, à partir du moment où on a reconnu que les apports informationnels sont eux-mêmes différents, il n'est pas nécessaire que les deux règles produisent des structures différentes<sup>20</sup>. Dans les termes de Martinet (1979), on dirait que les deux fonctions ont le même point d'incidence, mais n'ont pas le même signifié.

Si on lit les grammaires qui promeuvent le complément de phrase en ayant à l'esprit des types sémantiques qui incluent différents types de compléments de lieu, on constate que tous les exemples qui caractérisent le complément de phrase via une phrase ambiguë sont explicables par une ambiguïté de rattachement, par une ambiguïté de type sémantique, ou par les deux combinées.

Un exemple montrera que distinguer ces deux types d'ambiguïté peut permettre de mieux voir ce qui est en jeu. Monneret (1999 : 207) présente dans ses exercices la phrase suivante :

16. Il avait promis de faire don de son corps à la faculté de médecine.

Cette phrase combine pour le complément *à la faculté de médecine* une ambiguïté de rattachement et une ambiguïté sur le type du complément, ce qui donne quatre interprétations (deux fois deux) : la faculté de médecine peut être destinataire du don ou lieu du don (deux types, rattachement du complément à *faire don*), ou destinataire de la promesse ou lieu de la promesse (deux types, rattachement du complément à *avait promis*). De façon significative, Monneret ne voit que deux de ces quatre interprétations : lieu de la promesse (parce que c'est ce qu'induit le test de déplacement en tête de phrase) ou destinataire du don. Dans la mesure où pour un exemple immédiatement précédent, Monneret prend soin de signaler une interprétation qu'il n'envisage pas, on peut supposer qu'il y a là un échec à voir les quatre analyses possibles et que celui-ci s'explique par le fait que le test de déplacement est inopérant pour le complément<sup>(GT)</sup> d'un verbe à l'infinitif (cf. ci-dessus section 2.3), et peut-être, aussi, par le fait que la confusion de deux types d'ambiguïté différents obscurcit le jugement.

### 4.3. Pour une analyse syntaxique sémantisée

La conception de GR demande que l'utilisateur produise la structure au fur et à mesure que les mots arrivent. Certains utilisateurs testeurs du logiciel ont suggéré qu'il serait mieux d'avoir la phrase entière sous les yeux puis d'identifier et rattacher les groupes dans l'ordre qu'on veut. La question est : est-ce qu'on attend qu'une phrase soit terminée pour la « traiter » ou est-ce qu'on la « traite » dès les premiers mots ?

Le jeu prétend poser la question du processus de compréhension des phrases et répond par le second terme de l'alternative. Il montre que dans une très large mesure on peut construire la structure de la phrase sans en savoir plus que ce qu'il y a à l'écran. On peut bien sûr trouver des exceptions, du genre phrases labyrinthes ou autres, qui seraient à étudier, mais la tendance est là. Ce n'est pas une preuve que l'esprit procède ainsi (encore qu'en fait, les phrases labyrinthes corroborent cette idée), mais c'est une hypothèse qui n'est pas moins légitime que celle qui postule des déplacements.

Cela étant, quelles propriétés caractérisent le processus et la structure mis en œuvre dans GR ?

Signalons d'abord un mode de fonctionnement particulier du jeu : au lieu des mots, on peut afficher seulement des étiquettes de catégories (N, V, A, etc.). L'expérience – que vous pouvez tenter à partir de la page *Aller plus loin* du site de GR – montre que dans ce mode, quelqu'un qui a une connaissance des parties du discours et des principes de base de la formation des groupes *peut* faire les groupes, mais *pas* bien les rattacher. C'est la preuve que le sens intervient de façon essentielle dans la détermination des rattachements.

---

<sup>20</sup> Concrètement, si on voulait noter la différence d'interprétation entre les deux interprétations de *Pierre attend la nuit* dans GR, on pourrait associer au lien qui relie *la nuit* au verbe deux étiquettes différentes, *objet* et *temps*, par exemple.

Evidence ! Peut-être, mais qui mérite d'être rappelée quand la question en débat met en jeu des tests de grammaticalité.

La construction de la structure dans GR est incrémentale et prend immédiatement en compte l'interprétation. Ces caractéristiques offrent un angle intéressant sur les compléments qui débudent les phrases. Une hypothèse qu'on peut faire est que puisqu'ils doivent être, ou commencer à être, interprétés seuls, il faut qu'ils soient minimalement ambigus. On peut facilement trouver des contre-exemples à cette idée, avec des paires de phrases où le même groupe initial aura deux fonctions différentes :

17. a. Cette année sera une année d'apprentissage.
- b. Cette année, le centre aéré fonctionnera jusqu'au 30 juillet.

Cependant, on peut se demander quelle est l'étendue possible de telles ambiguïtés et supposer qu'il y aura une tendance à les réduire le plus possible, ou à les tolérer seulement si elles peuvent être levées très vite (c'est le cas dans 17). Cette problématique pourrait fournir une explication à l'observation faite plus haut (section 2.2.1) : les compléments d'objet directs et les compléments de lieu de type destination sont les deux types privilégiés par les grammaires pour montrer l'impossibilité de placement du complément du verbe<sup>(NG)</sup> en tête de phrase, tandis que d'autres types de complément du verbe<sup>(NG)</sup> semblent pouvoir mieux s'y trouver. On peut penser que les compléments d'objet directs et de destination se placent mal en tête de phrase car l'ambiguïté de l'un avec le sujet, de l'autre avec un complément de lieu de type situation, entraînerait une difficulté de traitement<sup>21</sup>.

Dans son plaidoyer pour la syntaxe de dépendances, Mel'čuk (1988) identifie divers facteurs qui ont conduit à la prédominance de l'analyse en constituants au XX<sup>e</sup> siècle. Parmi eux, figure une attitude « isolationniste à l'égard de la sémantique » :

Encore aujourd'hui [en 1988], l'hypothèse de travail de base en syntaxe moderne est celle de la centralité de la syntaxe : les structures syntaxiques sont conçues comme générées à partir de rien et seulement après « interprétées » par des règles sémantiques, c'est-à-dire converties en une représentation sémantique. Une telle génération asémantique des structures syntaxiques se prête mieux à la description en constituants. Si la linguistique avait pris un chemin différent, *i.e.* produit des structures syntaxiques à partir de représentations sémantiques sous-jacentes, la situation serait beaucoup plus favorable aux dépendances. (p. 5-6)

Les dépendances sont des relations qui ont un sens (Martinet, 1979 : §4.3)<sup>22</sup>. Pour être complet, dans GR, il faudrait associer aux traits bleus des étiquettes caractérisant des relations de sens différents, disons : objet, situation, destination, etc. On fait abstraction de ces étiquettes, ce qui donne la notion générale de « complément », mais on n'en nie pas l'existence. Au contraire : parce qu'on reconnaît l'existence sous-jacente de différents types sémantiques de compléments, on se permet d'avoir une structure syntaxique plus simple. Si, en même temps que la structure, on prend en compte l'interprétation, la complexité de la structure devient superflue.

Dans le même ordre d'idée, si on tient compte du fait que le sens est nécessaire à la construction de la structure, il n'est pas pertinent d'utiliser un test de déplacement faisant appel à un simple jugement de grammaticalité.

---

<sup>21</sup> Pour la place du complément de destination après le verbe, en contraste avec la possibilité de placer le complément d'origine avant le verbe (cf. les exemples 8 et 9), on peut aussi faire l'hypothèse d'une tendance à un alignement en quelque sorte iconique avec la direction du discours : origine au début, destination à la fin.

<sup>22</sup> Parmi les linguistes générativistes qui décrivent les phrases par des arbres de constituants, le souci d'associer un sens aux relations grammaticales se retrouve spécifiquement chez les adeptes des « grammaires de constructions », qui insistent sur le fait de « décrire simultanément les schémas grammaticaux *et* les buts sémantiques ou pragmatiques qu'ils visent » (Fillmore, 1988 : 36).

#### 4.4. Conclusion

Au terme de cette critique du complément de phrase, je conclurai en proposant en quelques mots une description possible de notre exemple de départ, auquel j'ajoute 1d :

1. a. Le facteur distribue le courrier à huit heures.
- b. À huit heures, le facteur distribue le courrier.
- c. Le facteur, à huit heures, distribue le courrier.
- d. Le facteur distribue le courrier, à huit heures.

Comment parler des compléments *le courrier* et *à huit heures* que contiennent ces phrases ? Je propose de dire ceci :

- Les deux sont des compléments du verbe, dans les quatre phrases.
- L'un est essentiel, l'autre est non essentiel. Cette dimension relève d'une analyse du sens du verbe.
- Dans 1b, 1c et 1d, *à huit heures* est un complément du verbe qui est *détaché*. Le détachement se matérialise normalement par l'intonation ou des virgules (comparer 1a et 1d). Il a des effets sur le sens (voir section 2.1).

Comme alternative à cette terminologie, on pourrait dire que *à huit heures* est complément du verbe dans 1a (« intrapredicatif ») et complément de phrase (« extrapredicatif ») dans 1bcd. Dans tous les cas, il importe de reconnaître la ligne de partage entre 1a et 1bcd, ligne de partage qu'ignorent le test de déplacement et l'analyse de 1a par une structure [GS + GV] (+ GC).

On tourne en rond dans la nouvelle grammaire : la structure de la figure 1 écarte de la classe des compléments du verbe<sup>(GT)</sup> les compléments circonstanciels<sup>(NV)</sup>. Mais après les avoir ainsi écartés, on en fait revenir une partie : il faut « distinguer les compléments circonstanciels du verbe des compléments circonstanciels de la phrase », expliquent Monneret et Poli (2020 : 93). Cet article suggère de revoir la conceptualisation des compléments et de ne pas écarter des compléments du verbe<sup>(GT)</sup> ceux qui ne sont pas explicitement détachés – à supposer qu'on doive absolument les écarter, le terme *détaché* pouvant suffire au propos.

L'idée que le détachement est marqué est importante. Dans (Monneret et Poli, 2020 : 93), sont opposées ces deux phrases :

18. a. *Alice travaille à Paris.*            complément circonstanciel du verbe.
- b. *Alice travaille(,) à Paris.*        complément circonstanciel [de la phrase].

Le problème, ce sont ces parenthèses autour de la virgule de 18b. Elles reviennent à dire que le complément de 18a est complément circonstanciel du verbe *ou de la phrase*, ambiguïté qui va affecter systématiquement les compléments circonstanciels<sup>(NG)</sup>. Cela complique les choses inutilement car 18b est forcément marquée intonativement par rapport à 18a comprise avec *à Paris* non détaché. Il est possible qu'on trouve ici ou là des détachements non marqués par une virgule, mais ce défaut occasionnel de l'écrit ne devrait pas permettre d'envisager *Alice travaille à Paris* comme équivalente à *Alice travaille, à Paris*.

#### 5. Bibliographie

Beauzée, N. 1767. *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage : pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.*

Béguelin, M.-J. (dir) 2000. *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques.* Bruxelles : De Boeck.

Blanche-Benvéniste, C. et Chervel, A. 1969. *L'orthographe.* Paris : Maspero.

- Bulletin officiel spécial* n°11 du 26 novembre 2015. Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=33400](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400)
- Candea, M. et Véron, L. 2019. *Le français est à nous ! Petit manuel d'émancipation linguistique*. Paris : La Découverte.
- Chartrand, S.-G., Aubin, D., Blain, R. et Simard, C. 1999. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Graficor.
- Chervel, A. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.
- Chomsky, N. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. MIT Press.
- Combettes, B. 2016. « La “grammaire de phrase” dans les textes officiels depuis le Plan de rénovation ». *Pratiques*, 169-170.
- Condillac, E. Bonnot de. 1775. *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme. Tome premier. Grammaire*. Paris: Imprimerie royale.
- Deschellette, E., Lachet, C. et Roig, A. 2017. « Non, la grammaire simplifiée n'est pas “négociable” ». <https://www.telerama.fr/idees/non-la-grammaire-simplifiee-n-est-pas-negociable,152605.php>
- Dik, S. C., Hengeveld, K. Vester, E. and Vet, C. 1990. “The hierarchical structure of the clause and the typology of adverbial satellites.” In Nuyts, J., Machtelt Bolkestein, A., Vet, C. (eds) *Layers and levels of representation in language theory : a functional view*. Amsterdam: John Benjamins, p. 25-70.
- Domergue, U. 1778. *Grammaire française simplifiée*. Lyon.
- Dubois, J. et Lagane, R. 1973. *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse.
- Fillmore, Ch. J. 1988. The Mechanisms of “Construction Grammar”. In *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, pp. 35-55.
- Gazdar, G., Klein, E. H., Pullum, G. K., Sag, I. A. 1985. *Generalized Phrase Structure Grammar*. Oxford : Blackwell.
- Hervé, L. et Picot, F. 2010. *Faire de la grammaire au CM2 cycle 3*. Reims : Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne.
- Goosse, A. 1986. *Le bon usage*. 12<sup>e</sup> édition. Duculot.
- Goosse, A. 2008. *Le bon usage*. 14<sup>e</sup> édition. De Boeck – Duculot
- Lachet, C. et Roig, A. 2020. « Du prédicat aux prédicats ». *Défense et illustration du prédicat*, L'Harmattan, pp.15-25.
- Lhomond, C.-F. 1780. *Eléments de la grammaire française*. Paris : Colas.
- Marchand F., Leeman D., Schutte A., Fabre C.. 1973. *Comment apprendre la grammaire ?* Collection « Apprendre le français » dirigée par J. Dubois et R. Lagane. Paris : Larousse.
- Martinet, A. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Didier.
- Mauffrey, A., Cohen, I., et Lilti, A.-M. 1988. *Grammaire française 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>*, nouv. éd., Paris : Hachette Collèges.
- Mel'čuk, I. A. 1988. *Dependency Syntax*. Albany: State University of New York Press.
- Monneret, Ph. 1999. *Exercices de linguistique*. Paris : PUF.

- Monneret Ph. et F. Poli. (dir.) 2020. *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Direction générale de l'enseignement scolaire.
- Noël et Chapsal. 1823. *Nouvelle grammaire française*.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Soutet, O. 1995. *Linguistique*. Paris : PUF.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Trouilleux, F. 2018. « Défense du complément circonstanciel ». *CORELA*, 16-2.  
<https://journals.openedition.org/corela/7029>
- Trouilleux, F. 2021 [en préparation]. *GR, un jeu interactif pour l'étude de la grammaire du français*. Rapport de recherche. Laboratoire de recherche sur le langage, Université Clermont Auvergne.
- Wells, R. S. "Immediate constituents", in *Language*, Vol. 23, No. 2 (Apr. - Jun., 1947), pp. 81-117
- Wilmet, M. 2007. *Grammaire rénovée du français*. Bruxelles : De Boeck.
- Wilmet, M. 2016. « Postface » in *Le français aujourd'hui*. N° 192, p. 133-146. Paris : Armand Colin.  
<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2016-1-page-133.htm>